

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL DU PETR DU PAYS RUFFECOIS SEANCE DU 9 SEPTEMBRE 2020

Séance n°3 du 9 septembre 2020

Délibération n° 2020.0909.03B

Objet : élection des vice-présidents
du PETR.

40 délégués
Quorum : 21 délégués

Nombre de présents : 40
Nombre d'excusés avec pouvoir :
Nombre d'excusés :
Nombre d'absents :

L'an deux mille vingt, le neuf septembre à 18h30, se sont réunis les membres du Comité Syndical du PETR du Pays Ruffécois, légalement convoqués à la salle polyvalente de Mansle le 27 août 2020, sous la présidence de Monsieur Laurent DANÈDE.

Secrétaire de séance : Mme MOREAU Carole.

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE CHARENTE

Etaient présents : M. CROIZARD Christian – M. DANÈDE Laurent – M. BONNET Franck – M. DE LUSTRAC Jean-Marc – M. COMBAUD Renaud – Mme FOURÉ Brigitte – Mme MANDIN Frédérique – Mme GUILLAUMIN-PRADIGNAC Nathalie – M. VIDAL Laurent – M. HAMON Jérémy – M. RAINETEAU Jean – LAMAZIERES Véronique – M. TESSIER Jean-Luc – M. ZULIAN Jean-Louis – M. PANTIER Jean-Marie – Mme TEILLET Anne – Mme ROCHE Nadine – Mme BAUDRILLART Agnès – M. GUYON Jean-Guy – Mme BERNARD Marie-Dominique.

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE CHARENTE

Etaient présents : M. JOURDAN Pascal Olivier – M. BASTIER Thierry – M. DUPUIS José – M. MATHIEU Xavier – M. POUX Pierre – M. GEOFFROY Fabrice – MOREAU Carole – THOMAS Jean-Claude – THOMAS Hubert – BOUCHET Francine – ASHBOLT Louisa – JOBIT Jean-François – REMY Catherine – LALLEMENT Sylvie – VIEYRES-TEILLET Huguette – CREMOUX Christine – GUILLONNEAU Séverine – AURICOSTE-TONKA Isabelle – SEGUINAR Claudy – BCEUF Pascal.

ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS DU PETR :

Le Président du PETR du Pays du Ruffécois invite le comité syndical à procéder à l'élection des vice-présidents. Il rappelle que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le Président.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L. 5211-6, 5211-7 et suivant,

Vu la loi n° 2020-760 du 22 juin tendant à sécuriser l'organisation du second tour des élections municipales et communautaires de juin 2020,

Vu le décret du 28 mai 2020 n°2020-642 du 27 mai 2020 relatif à l'installation de l'organe délibérant des syndicats mixtes fermés et des PETR,

1. Election du 1^{er} vice-président, en charge des relations EPCI et communes, mutualisation, contrats transversaux, mobilité :

Monsieur Fabrice GEOFFROY se déclare candidat pour cette vice-présidence.

1.1 Résultats du premier tour du scrutin

A - Nombre de délégués présents n'ayant pas pris part au vote	0
B - Nombre de votants (bulletins déposés)	40
C - Nombre de suffrages déclarés nuls	3
D - Nombre de votes blancs	6
E - Nombre de suffrages exprimés [B-(C+D)]	31
F - Majorité absolue	16

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
GEOFFROY Fabrice	31	Trente et un

1.2 Proclamation de l'élection du 1^{er} vice-président

Le Comité syndical après vote à bulletin secret :

PROCLAME Fabrice GEOFFROY, 1^{er} vice-président du PETR du Pays Ruffécois et le déclare immédiatement installé.

2. Election du 2^{ème} vice-président, en charge du programme Leader - Groupe d'Action Locale (GAL) :

Monsieur Franck BONNET se déclare candidat pour cette vice-présidence.

2.1 Résultats du premier tour du scrutin

A - Nombre de délégués présents n'ayant pas pris part au vote	0
B - Nombre de votants (bulletins déposés)	40
C - Nombre de suffrages déclarés nuls	6
D - Nombre de votes blancs	14
E - Nombre de suffrages exprimés [B-(C+D)]	20
F - Majorité absolue	11

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
BONNET Franck	20	Vingt

2.2 Proclamation de l'élection du 2^{ème} vice-président

Le Comité syndical, après vote à bulletin secret :

PROCLAME Franck BONNET, 2^{ème} vice-président du PETR du Pays Ruffécois et le déclare immédiatement installé.

3. Election du 3^{ème} vice-président, en charge de la santé, du sport et de la solidarité :

Monsieur Jean-Marc DE LUSTRAC se déclare candidat pour cette vice-présidence.

3.1 Résultats du premier tour du scrutin

A - Nombre de délégués présents n'ayant pas pris part au vote	0
B - Nombre de votants (bulletins déposés)	40
C - Nombre de suffrages déclarés nuls	1
D - Nombre de votes blancs	5
E - Nombre de suffrages exprimés [B-(C+D)]	34
F - Majorité absolue	18

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
DE LUSTRAC Jean-Marc	34	Trente-quatre

3.2 Proclamation de l'élection du 3^{ème} vice-président

Le Comité syndical, après vote à bulletin secret :

PROCLAME Jean-Marc DE LUSTRAC, 3^{ème} vice-président du PETR du Pays Ruffécois et le déclare immédiatement installé.

Monsieur Jean-Marc DE LUSTRAC quitte la séance et donne pouvoir à Monsieur Laurent DANÈDE.

4. Election du 4^{ème} vice-président, en charge du cadre de vie, environnement, aménagement, paysage :

Madame Anne TEILLET se déclare candidate pour cette vice-présidence.

4.1 Résultats du premier tour du scrutin

A - Nombre de délégués présents n'ayant pas pris part au vote	0
B - Nombre de votants (bulletins déposés)	40
C - Nombre de suffrages déclarés nuls	3
D - Nombre de votes blancs	9
E - Nombre de suffrages exprimés [B-(C+D)]	28
F - Majorité absolue	15

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
TEILLET Anne	28	Vingt-huit

4.2 Proclamation de l'élection du 4^{ème} vice-président

Le Comité syndical, après vote à bulletin secret :

PROCLAME Anne TEILLET, 4^{ème} vice-présidente du PETR du Pays Ruffécois et la déclare immédiatement installée.

5. Election du 5^{ème} vice-président, en charge du climat-énergies renouvelables, économies d'énergie :

Le Président informe le comité syndical que Monsieur Jean-Paul FORT, absent de cette séance, a proposé sa candidature pour cette vice-présidence.

5.1 Résultats du premier tour du scrutin

A - Nombre de délégués présents n'ayant pas pris part au vote	0
B - Nombre de votants (bulletins déposés)	40
C - Nombre de suffrages déclarés nuls	3
D - Nombre de votes blancs	14
E - Nombre de suffrages exprimés [B-(C+D)]	23
F - Majorité absolue	13

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
FORT Jean-Paul	23	Vingt-trois

5.2 Proclamation de l'élection du 5^{ème} vice-président

Le Comité syndical, après vote à bulletin secret :

PROCLAME Jean-Paul FORT, 5^{ème} vice-président du PETR du Pays Ruffécois et le déclare immédiatement installé.

6. Election du 6^{ème} vice-président, en charge de l'attractivité, promotion des actions-communication :

Monsieur Pierre POUX se déclare candidat pour cette vice-présidence.

6.1 Résultats du premier tour du scrutin

A - Nombre de délégués présents n'ayant pas pris part au vote	0
B - Nombre de votants (bulletins déposés)	40
C - Nombre de suffrages déclarés nuls	3
D - Nombre de votes blancs	12
E - Nombre de suffrages exprimés [B-(C+D)]	25
F - Majorité absolue	13

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
POUX Pierre	25	Vingt-cinq

6.2 Proclamation de l'élection du 6^{ème} vice-président

Le Comité syndical, après vote à bulletin secret :

PROCLAME Pierre POUX, 6^{ème} vice-président du PETR du Pays Ruffécois et le déclare immédiatement installé.

AUTORISE Laurent DANÈDE, le Président, à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour copie conforme,
Le Président

